

AFFAIRE N° 27.- Marché à passer avec Monsieur LEFEVRE pour les travaux de décoration du groupe scolaire de Sainte Clotilde Filles - Montant : 325.000 Fcs CFA.

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer avec Monsieur LEFEVRE, Décorateur un marché à forfait pour les travaux de décoration du groupe scolaire de Sainte Clotilde Filles d'un montant de 325.000 (TROIS CENT VINGT CINQ MILLE) Fcs CFA.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de 1970 (crédits reportés), Chapitre 903, article 2 302-34.

LE MAIRE.- Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Approuvé
le 24 Mai 1970
P. le Préfet
Le Secrétaire Général

Adopté à l'unanimité.

Signé : Ph. Kessler x
pour copie certifiée conforme x
Le Directeur des Affaires Financières x
Signé : Cs. Vergereau.